

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 52 (1944)

Heft: 28

Vereinsnachrichten: Une garderie pour enfants dans une ville de Norvège

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

e) Das Ergebnis der Veranstaltung ist durch Publikation der Öffentlichkeit bekanntzugeben.

Wenn von der veranstaltenden Organisation nicht auf diese Bedingungen eingegangen wird, so ist die Bewilligung zu verweigern und die Aktion kann nicht durchgeführt werden. Das Rote Kreuz ist zur Unterbindung solcher Veranstaltungen berechtigt und kann, wenn nötig, auf Grund des Bundesgesetzes die Unterstützung der Behörden anrufen.

5. Werden *Bazare, Lotterien und ähnliche Veranstaltungen* organisiert, so dürfen nur geschenkte Gaben entgegengenommen werden. Jeder Kauf neuer Ware in Geschäften zum Weiterverkauf mit Preiszuschlag oder jeder Kommissionsverkauf ist untersagt, ebenso darf keine Reklame für den Geber gemacht werden.

6. Sofern sich *Schwierigkeiten in der Durchführung* dieser Weisungen ergeben, wenn Ausnahmen gewünscht werden oder wenn *Unklarheiten in der Anwendung im Einzelfall* entstehen, bitten wir die Zweigvereine und Sektionen der Kinderhilfe, sich an die Zentralstellen des Schweizerischen Roten Kreuzes, resp. der Kinderhilfe, zu wenden, welche die Angelegenheit prüfen und Ihnen gerne raten werden.

Der Rotkreuz-Chefarzt: *Remund, Oberst.*

La Source. Cours de préparation au diplôme d'infirmière-visiteuse

Notre cours bisannuel aura lieu du 6 novembre au 16 décembre 1944. Il comportera environ 120 heures de leçons théoriques, qui seront données par les médecins de La Source et de la Ligue vaudoise contre la tuberculose et par de nombreux spécialistes.

Le programme des cours sera publié plus tard et envoyé aux personnes qui le demanderont. L'enseignement portera principalement sur les questions d'ordre social: législation, prévoyance sociale, assistance, hygiène publique, etc. Une série de cours apporteront un complément aux études régulières des écoles, sur les questions médicales intéressant spécialement les infirmières-visiteuses. Il est prévu, en outre, des leçons sur la psychologie, l'éthique professionnelle, etc.

Les cours seront donnés à l'Auditoire de La Source, le matin, de 9 à 12 h. De nombreuses visites d'établissements et d'institutions se feront l'après-midi, en novembre.

Les élèves ayant passé avec succès l'examen sur les cours théoriques, seront astreintes ensuite à deux mois de stages pratiques dans des dispensaires d'hygiène sociale, antituberculeux, ou auprès d'une infirmière-visiteuse en activité. Si ce travail pratique est lui aussi satisfaisant, l'infirmière recevra le diplôme spécial d'I.-V.

Sont admises à titre d'élèves régulières: 1^o Les infirmières diplômées des écoles suisses reconnues par la Croix-Rouge. 2^o Les infirmières possédant le certificat de l'examen de l'Alliance suisse des gardes-malades ou un autre titre jugé équivalent. Des auditrices seront admises aux cours théoriques et aux visites d'établissements.

La finance de cours est de 150 fr. (120 fr. pour les auditrices). La Source accordera une subvention de 20 fr. aux Sourciennes inscrites régulièrement aux cours. Sur demande motivée, des réductions d'écologie pourront être obtenues.

Les candidates doivent s'inscrire au plus tard jusqu'au 30 septembre à La Source (av. Vinet 30, Lausanne). Elles enverront leur *curriculum vitae* détaillé. La direction du cours se réserve le droit de limiter les admissions, soit au point de vue du nombre des élèves, soit au point de vue de leur âge ou de la durée de leur pratique professionnelle.

Les élèves qui désireront prendre leurs repas de midi et du soir à La Source pourront le faire à des conditions favorables. Les candidates recevront des instructions spéciales au sujet des logements, etc.

Au Secours des populations civiles en France

Afin de secourir les populations civiles de Normandie, la Croix-Rouge française a envoyé sur le théâtre des opérations un groupe chirurgical mobile. Ce groupe comprend deux vastes voitures transportant un important matériel, des instruments de radioscopie, un groupe électrogène, etc., deux chirurgiens, leurs aides et neuf infirmières. Ce groupe complètera la formation de sept ambulances déjà sur les lieux.

Die Artikelserie „Im Truppenkranken­zimmer“

wird demnächst beendet sein. Vielen Anfragen zufolge werden wir diese Arbeit in Broschürenform herausgeben, und wir bitten weitere Interessenten, ihre Bestellung rechtzeitig an die Redaktion der Zeitung „Das Rote Kreuz“, Taubenstrasse 8, Bern, zu richten, damit wir den Umfang der Auflage berechnen können. Die Broschüre wird zum Selbstkostenpreis abgegeben. Die Redaktion.

Plasma sanguin pour marins blessés aux Etats-Unis

Quelques heures après l'explosion d'un navire dans le port de New York, la Croix-Rouge américaine était en mesure de faire charger, sur un hélicoptère militaire, trois caisses de sérum sanguin destiné aux blessés recueillis à Fort Hancock, dans l'Etat de New Jersey. Une quantité plus importante de ce précieux produit fut ensuite expédiée par bateau.

Le service des cantines de la Croix-Rouge américaine a réconforté sauveteurs et survivants au moment de leur débarquement. Les blessés légers furent pansés et pourvus de vêtements secs.

Camps de la Croix-Rouge allemande

Depuis 1941, un certain nombre de camps ont été organisés en Slovaquie à l'intention des enfants allemands provenant des régions bombardées. C'est le personnel de la Croix-Rouge allemande, soit deux infirmières et 62 auxiliaires volontaires, qui assure le service sanitaire de ces camps. Chacun d'eux dispose d'une infirmerie comprenant une ou plusieurs salles de malades.

Les auxiliaires volontaires de la Croix-Rouge doivent être en mesure de soigner toutes les maladies en attendant l'arrivée du médecin. Elles doivent aussi savoir reconnaître les maladies contagieuses et isoler sans retard les enfants atteints. Elles veillent en outre à ce que les règles de l'hygiène soient strictement observées.

Une garderie pour enfants dans une ville de Norvège

A Tonsberg (Norvège), la Croix-Rouge et le bureau d'assistance de la commune ont ouvert, il y a deux ans, une garderie où sont reçus chaque jour, de 9 h. 00 à 13 h. 30, les enfants dont la mère travaille au dehors. Ils y reçoivent, à leur arrivée, du pain et du lait, et, à midi, un excellent repas composé au moyen des denrées fournies par la Suède. Les mères sont enchantées du fonctionnement de cette institution, et les demandes d'admission sont nombreuses.

Im Truppenkranken­zimmer von Henri Hard

(19. Fortsetzung)

Nach dem Abendessen erinnerte mich Halder daran, dass ich noch von einem dritten aus dem Mohnsaft gewonnenen Medikament gesprochen hatte. «Nanntest du es nicht Papaverin?» fragte er.

«Nein, die Tabletten heissen

Compressi spasmolytici, krampflösende Tabletten,

die als Hauptwirkstoffe *Atropin* und *Papaverin* enthalten. Von diesen wird allerdings nur *Papaverin* aus dem Mohnsaft gewonnen, das heisst, es wird bei der Morphingewinnung gleichzeitig aus dem Opium isoliert.

Zur pharmazeutischen Anwendung gelangt vor allem das salzsaure *Papaverin*, ein weisses, kristallinisches Pulver von zuerst schwach bitterem, dann brennendem Geschmack. Es wirkt krampflösend auf Magen und Darm und kann ferner bei Verstopfung und Asthma verordnet werden.»

«Was ist *Atropin*?»

«*Atropin* wurde ursprünglich aus der Tollkirsche allein gewonnen. Die Tollkirsche heisst *Atropa Belladonna*, daher der Name *Atropin*. Dieses kann aber der Pflanze nicht in fertigem Zustand entzogen werden, sondern wird erst durch Umwandlung des *Hyoscyamin* gewonnen. *Hyoscyamin* kommt in verschiedenen Nachtschattengewächsen vor: in der Tollkirsche, die ich schon genannt habe, im Stechapfel und im Bilsenkraut. Vom Bilsenkraut — *Hyoscyamus* — wird sein Name abgeleitet. *Atropin* wird meist aus der Wurzel der *Atropa Belladonna* und den Stechapfelsamen hergestellt und in schwefelsaures Salz — *Atropinsulfat* — umgewandelt.»

«Du sagst, dass Tollkirsche und Stechapfel zu den Nachtschattengewächsen gehören. Was weisst du von diesen zu erzählen?»

«*Atropa Belladonna* ist eine ausdauernde, über ein Meter hohe Pflanze, die in den schattigen Bergwäldern Mittel- und Südeuropas, Vorderasiens und Südamerikas heimisch ist. Hier siehst du ihr Bild.»

«Ach, das ist also die Tollkirsche? Ich habe sie schon oft gesehen, ohne den Namen zu kennen. Erst letzte Woche noch. Hübsch sieht sie aus! Ist ihr Gift schon lange bekannt?»